



EXTRAIT

du Registre des Délibérations du **CONSEIL MUNICIPAL**
de la Commune de **LABRUGUIERE (Tarn)**

SEANCE DU 12 décembre 2007

Petit Causse Demande de Mr Pierre JIMENEZ

Déclassement et vente d'une partie du domaine public

Rapporteur : Monsieur le Maire

Par courrier en date du 17 novembre 2007, Monsieur Pierre JIMENEZ, propriétaire des parcelles cadastrées section AE, n° 211, 219, 233 et 335 a sollicité la commune de Labruguière, concernant le déclassement d'une partie du domaine public en vue de l'acquérir, constituant une enclave dans sa propriété d'environ 6 m².

Considérant qu'au terme de l'article L.141-3 du Code de la Voirie Routière, ce déclassement n'aura pas pour conséquence de porter atteinte aux fonctions de desserte ou de circulation assurées par la voie, il est, par conséquent, dispensé d'enquête publique préalable.

L'avis du service des Domaines sera sollicité afin de déterminer le prix de vente.

Un géomètre devra également être mandaté de manière à borner une nouvelle parcelle et dresser un document d'arpentage.

Les frais de géomètre et notariés seront portés à la charge exclusive de l'acquéreur, étant entendu que l'affaire sera confiée à l'étude de Maître Bardou.

Vu l'avis favorable des Commissions « Communauté d'Agglomération, Urbanisme, Affaires Générales », « Finances » et « Cadre de Vie, Réseaux, Environnement » du 5 décembre 2007,

Le Conseil Municipal se prononce à l'**unanimité** sur le déclassement de la partie du domaine public et sur la vente de cette parcelle aux conditions énoncées et autorise Monsieur le Maire à signer tout document y afférent.

Ainsi délibéré à Labruguière, les jours, mois et an que ci-dessus.

Pour extrait conforme,

Pour extrait conforme,
LABRUGUIERE, le 12 décembre 2007
Le Maire,
Jean-Louis DELJARRY.